

Pétro-puissance et système mondial : le cas de l'Arabie saoudite

Petro-Power and the World System: The Case of Saudi Arabia

Baghat Korany

Volume 10, Number 4, 1979

Les nouveaux centres de pouvoir dans la dynamique des relations internationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700991ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700991ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Korany, B. (1979). Pétro-puissance et système mondial : le cas de l'Arabie saoudite. *Études internationales*, 10(4), 797–819.
<https://doi.org/10.7202/700991ar>

Article abstract

Despite Us increasing weight in the global System, the international repercussions of Saudi petro-power are very under-researched. This study starts with a critical evaluation of the literature on the underdeveloped study of underdeveloped countries. The author then elaborates his research framework, defines and operationalizes his main concepts, and explicits two main hypotheses concerning the international status and the political role of Saudi Arabia. The study proceeds then to empirical verification. Eight tables, data analysis of recent Saudi international initiatives, and some interviews with Saudi and U.S. policy makers support the author's thesis : Saudi political elite works actively to maintain the basic structures of the contemporary global System.

PÉTRO-PUISSANCE ET SYSTÈME MONDIAL : LE CAS DE L'ARABIE SAOUDITE *

Bahgat KORANY **

ABSTRACT – Petro-Power and the World System : The Case of Saudi Arabia

Despite its increasing weight in the global system, the international repercussions of Saudi petro-power are very under-researched. This study starts with a critical evaluation of the literature on the underdeveloped study of underdeveloped countries. The author then elaborates his research framework, defines and operationalizes his main concepts, and explicits two main hypotheses concerning the international status and the political role of Saudi Arabia. The study proceeds then to empirical verification. Eight tables, data analysis of recent Saudi international initiatives, and some interviews with Saudi and U.S. policy makers support the author's thesis : Saudi political elite works actively to maintain the basic structures of the contemporary global system.

« To ruin the other countries of OPEC, all we have to do is to produce to our full capacity ; to ruin the consumer countries, we have to reduce our production. »

Cheik Z. YAMANI, ministre saoudien du pétrole,
automne 1975.

INTRODUCTION

Cette pensée mise en exergue témoigne avec éloquence de l'importance réelle grandissante de l'Arabie saoudite. Son poids économico-stratégique explique l'engouement des chercheurs pour l'analyse des différents aspects sociaux et politiques du royaume. Dans un premier temps, les chercheurs voyaient leurs efforts ralentis par des problèmes liés au manque de fiabilité et à la rareté même des données. Cette situation risque-t-elle de changer, compte tenu de la ruée

* Une partie de cette étude a fait l'objet d'une présentation à Paris (CERI, juin 1979). Par ailleurs, la majeure partie du présent travail a été achevée au moment de mon « Fellowship » à l'Université Harvard (1979-1980). Nous remercions vivement notre assistante de recherche Francine PLAMONDON pour son travail consciencieux.

** Professeur au Département de science politique, Université de Montréal.

actuelle des chercheurs ? Que dire de la concurrence que se livrent au moins deux professeurs d'un même département à l'université Harvard en ce qui concerne la publication des résultats de leurs recherches respectives ?

Quels sont les fondements de ce centre de pouvoir ? Y a-t-il eu transformation de sa puissance depuis l'établissement du royaume en 1932, ou même depuis les années 1950 ? Comment décrire de la façon la plus rigoureuse possible l'évolution de cette puissance ? Est-ce que cette puissance affecte les structures du système mondial ? Si oui, dans quelle mesure et dans quelle direction ?

Nous aborderons ces questions en identifiant tout d'abord les difficultés auxquelles se heurte le chercheur intéressé à ce que nous avons appelé ailleurs « l'étude sous-développée des pays sous-développés ». Une attention toute particulière sera accordée au domaine de la politique étrangère. Par la suite, nous élaborerons notre cadre d'analyse, formulerons nos hypothèses de travail et définirons nos concepts de base. L'essentiel de notre travail sera consacré à l'analyse des données se rapportant aux deux phases de l'évolution de la puissance saoudienne et aux effets de cette puissance sur les structures mondiales. En dernière analyse nous présentons et traitons une partie des données recueillies lors d'entrevues avec des décideurs saoudiens et américains.

I — LES DIFFICULTÉS EMPIRIQUES ET CONCEPTUELLES

Malgré sa très grande richesse, l'Arabie saoudite appartient de par sa structure socio-économique à ce que nous appelons conventionnellement le Tiers-Monde ou la périphérie internationale. Or l'analyse de la politique étrangère de ces pays sous-développés demeure elle-même sous-développée. À l'exemple des autres chercheurs qui ont travaillé dans ce domaine, nous nous sommes heurtés à des obstacles d'ordre empirique et conceptuel.

A — Les obstacles empiriques

La plupart des chercheurs intéressés à ces pays n'ont pas manqué de souligner les problèmes de temps et d'organisation de la recherche auxquels s'exposent leurs collègues¹. Ils ont relevé notamment une difficulté liée à la collecte des données, celle de leur fiabilité. Par exemple, même les données démographiques que nous avons recueillies pour le Nigeria et l'Arabie saoudite (données officielles et officieuses) ne sont en fait que des évaluations approximatives de la population. Dans le cas du Nigeria, les estimations varient de 55 à 80 millions, et dans celui de l'Arabie saoudite, de 4 à 8 millions.

La collecte des données pose de nouvelles difficultés attribuables cette fois à l'éparpillement de ces données. Leur présentation est le plus souvent déficiente

1. Pour une contribution très récente ainsi qu'une bonne bibliographie voir E. CADENHEAD, « Social Science Cooperation Across National Boundaries : Development or Dependence », *International Studies Association*, St-Louis (É.-U.), 1977.

étant donné l'absence d'un système uniforme de comptabilisation et de classification. En outre, la disponibilité des données n'est pas un gage de leur accessibilité, certaines d'entre elles tombant sous la loi du secret officiel. Ces interdictions sont formulées généralement pour satisfaire aux exigences d'un « concept étroit de sécurité ». Il arrive que le chercheur contourne cette dernière difficulté grâce à l'entretien de « bonnes relations ² ».

Ces obstacles sont grandement responsables du découragement qui gagne la plupart des chercheurs intéressés à l'étude scientifique du processus de la politique étrangère, dans la perspective des pays sous-développés. À cette étape de la recherche, la persévérance et les « bonnes relations » sont des conditions essentielles de succès.

B – Les obstacles conceptuels

D'autres obstacles guettent pourtant le chercheur. Puisque l'étude des pays sous-développés est elle-même sous-développée, cette situation a des répercussions directes sur l'analyse de la politique étrangère. En fait, le sous-développement de cette sous-discipline est plus important. Nous ne disposons pas encore d'un ensemble de concepts uniformes ou d'hypothèses qui soient à la fois opérationnelles et vérifiables, ce qui rendrait possibles la comparaison et l'accumulation de la connaissance. Cet état de chose empêche toute construction de généralisations, utiles aux praticiens de la politique étrangère.

Nous avons abordé ailleurs ³ le problème de la « périodisation » de l'étude sous-développée des pays sous-développés et nous avons relevé les difficultés propres à chacune des étapes. Nous avons mis en évidence les contradictions opposant les différents chercheurs, en ce qui a trait aux variables explicatives et aux méthodes employées. Il nous incombe maintenant de préciser, d'une part, le cadre d'analyse que nous entendons privilégier pour notre étude de l'Arabie saoudite et, d'autre part, les bases épistémologiques et les hypothèses de travail qui guideront notre recherche.

II – NOTRE CADRE D'ANALYSE ET LES HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

A – Quelques remarques épistémologiques

Toute analyse de la politique étrangère sera pertinente dans la mesure où elle reconnaîtra au départ l'importance des caractéristiques sociétales du pays étudié. Cette démarche détourne le chercheur du piège qui consiste à concevoir

2. B. KORANY, « L'analyse de la politique étrangère égyptienne : conceptualisation et méthodes », *Revue de politique internationale* (le Caire), vol. XII, n° 3, octobre 1976, pp. 218-231.

3. B. KORANY, « Societal Variables and Foreign Policy-Making in the Third World : Conceptualisation and an Empirical Case Study », *Journal of Social Science*, vol. VI, n° 3, octobre 1978.

la société de ces pays comme une « boîte noire ». Le chercheur qui a contourné cette première difficulté risque de tomber dans un autre piège qui consiste cette fois à sous-estimer les contraintes systémiques mondiales qui s'exercent sur ces pays dépendants, et ainsi créer une fausse dichotomie entre des déterminants nationaux et internationaux. Plutôt que de continuer la tradition de la séparation entre les deux niveaux d'analyse, l'étude de la politique étrangère résume par excellence leur interaction.

Nous préférons donc une approche interdisciplinaire et globale à une approche sectorielle. Notre approche postule que la politique étrangère est un *processus totalisant*, et ainsi explique notre choix de concepts de base. Elle s'appuie sur les quatre prémices suivantes :

- a) les variables de la politique étrangère forment un *tout* interactionnel et dynamique ;
- b) le comportement international est étroitement lié au comportement politique interne ;
- c) ces deux aspects du comportement politique font partie du comportement social (comportement général) ;
- d) l'étude du comportement (celui-ci n'étant qu'un épiphénomène, la pointe de l'iceberg) exige une connaissance des structures sociétales interne et externe qui le déterminent.

Ces remarques épistémologiques font la synthèse des objectifs que nous entendons poursuivre en élaborant notre cadre de recherche (le cadre statut $\longleftrightarrow$ rôle). Elles sont aussi le fondement de nos hypothèses :

- a) De par son rôle de gardienne des lieux saints de l'Islam, l'Arabie saoudite a toujours eu une certaine importance. La conjonction internationale lui a permis de s'affirmer comme pétro-puissance dans un monde assoiffé d'énergie. Les leaders des différents pays ont pris conscience que l'Arabie saoudite devenait de plus en plus un « centre de pouvoir ».
- b) Ce changement de statut n'a pas provoqué de bouleversements structurels au sein du système mondial, car l'Arabie n'a pas modifié son *rôle* en ce qui a trait au maintien et au renforcement des structures existantes⁴.

B – Définition des concepts de base

1 – STATUT

Le concept de *statut* évoque la position que l'acteur étatique, en l'occurrence l'Arabie saoudite, occupe dans le système mondial. Il peut être qualifié de concept

4. Pour l'analyse du rôle de l'Arabie comme puissance de relais, voir B. KORANY, « Dépendance financière et comportement international », *Revue française de science politique*, vol. 28, n° 6, décembre 1978, pp. 1067-1093.

structurel puisqu'il conçoit le système mondial comme une structure cohérente déterminée par un processus historique (l'aspect diachronique) et non pas comme un agrégat de relations à un niveau purement synchronique. En outre, le concept sert de trait d'union entre les « *policy-makers* » et leur environnement international. Ce concept a ainsi l'avantage d'intégrer le contexte mondial à l'analyse de la politique étrangère. Par conséquent, il évite au chercheur toute « tyrannie systématique » à la Kaplan. L'utilisation du concept de rôle favorise par ailleurs cette interaction entre l'acteur et le système mondial.

2 – RÔLE

Le concept de *rôle* est plus étroitement lié à l'acteur et ainsi à l'analyse de sa politique étrangère. Malgré les définitions plus ou moins « jargonisées » que nous donnent les ouvrages sociologiques et psychologiques spécialisées⁵, l'utilisation (au moins implicite) du concept n'est pas un phénomène nouveau en relations internationales. Les journalistes et les spécialistes les plus traditionnels utilisent le concept lorsqu'ils veulent parler d'un État « non aligné », d'un État « compensateur d'équilibre » (*balancer*), d'un « membre de bloc », d'un « État satellite », etc. Même les leaders politiques se réclament de la notion. À titre d'illustration, citons Nasser :

Les circonstances de l'histoire sont généralement pleines de rôles prestigieux d'héroïsme qui n'ont pas encore trouvé les héros capables de les jouer. J'ignore pourquoi il me semble toujours que dans cette région où nous vivons, il y a un rôle égaré qui attend son héros. Je ne sais non plus pourquoi il me paraît que ce rôle, épuisé à force d'errer dans cette vaste région qui nous entoure de partout, s'est arrêté, surmené, sur la frontière de notre pays et nous invite à nous mouvoir pour le jouer, car aucun autre que nous ne peut l'assumer⁶.

Par conséquent, le concept de rôle se rapporte aux objectifs fondamentaux et à la stratégie globale que poursuit un État sur la scène internationale.

III – LE STATUT DE L'ARABIE SAOUDITE : DE L'INFLUENCE ISLAMIQUE À LA PÉTRO-PUISSANCE

A – Bien avant les années 1970 (moment de sa transformation en pétro-puissance), l'Arabie saoudite jouissait d'une influence supérieure à ses capacités matérielles en termes de puissance mondiale. Son prestige découlait de la place qu'elle s'était

5. Pour une tentative d'adapter le concept du rôle aux besoins des analystes des phénomènes internationaux, voir notre chapitre « Les modèles de politique étrangère et leur pertinence empirique pour les acteurs du Tiers-Monde : critique et contre-proposition », dans Ph. BRAILLARD (éd.), *Théories des Relations Internationales*, Paris, P.U.F., 1977, 152–172.

Pour les sources bibliographiques en sciences sociales en général et une application détaillée du concept de rôle en politique étrangère, voir notre ouvrage *Social Change, Charisma and International Behaviour : Toward a Theory of Foreign Policy-Making in the Third World*, Leiden et Genève, Sijthoff, 1976, pp. 67–69, 316–349.

6. Gamal ABDEL-NASSER, *La philosophie de la révolution*, Le Caire, 1954, p. 60.

TABLEAU I

États-membres et leur population musulmane, 1975

Pays 1	Population totale (en millions) au milieu de 1975 2	% musulmans dans la population		
		Avant 1960 3	Musulmans 1960-1974 4	Muslim World 1974 5
Afghanistan	19,28	92	—	99
Algérie	16,78	85	—	92
Arabie saoudite	8,2	100	—	100
Bahrein	0,26	—	96 a	99
Bengladesh	76,82	—	80 b	87
Cameroun	6,4	18	—	55
Égypte	37,23	85	93 ab	91
Gabon	0,53	—	1 d	30
Gambie	0,52	46	80 c	84
Guinée-Bissau	0,53	—	—	—
Guinée	4,42	65	62 d	85
Haute-Volta	6,03	25	50 c	55
Indonésie	127,59	85	90 b	94
Iran	33,02	84	99 a	98
Iraq	11,12	95	96 a	95
Jordanie	2,70	79	94 a	91
Koweït	1	95	96 a	99
Liban	2,87	42	—	57
Lybie	2,44	92	97 a	99
Malaisie	11,90	44	50 a	51
Maldives	0,13	100	—	100
Mali	5,70	62	65 bd	80
Mauritanie	1,32	87	100 c	100
Maroc	17,31	81	99 a	95
Niger	4,60	75	85 d	89
Oman	0,77	—	—	99
OLP	1,6 6	—	—	—
Ouganda	11,55	5	10 c	30
Pakistan	70,26	87	91 a	97
Qatar	0,09	—	—	99
Sénégal	4,14	75	85 c	85
Sierra Leone	2,71	23	30 c	60
Somalie	3,17	96	95 c	98
Soudan	17,76	58	72 c	82
Syrie	7,35	68	—	87
Tchad	4,03	58	52 d	85
Tunisie	5,67	78	—	93
Turquie	39,18	90	99 a	98
Émirats arabes unis	0,22	100	96 a	99
Rép. arabe du Yémen	6,67	100	—	98
Rép. démocratique du Yémen	1,69	95	—	99

Sources :

1. « Explanatory Memorandum to the Request for the Inclusion of a Supplementary Item on the Agenda of the 13th Session of the UN General Assembly - Observer Status

taillée au sein de l'Islam. Puisqu'elle abritait les deux grandes villes sacrées (La Mecque et Médine), huit cent millions de musulmans (dispersés aux quatre coins du monde, de la Yougoslavie à la Chine, en passant par « l'Islam noir ») se tournaient vers elle, cinq fois par jour, au moment de leurs prières. Forte de ce statut de centre de l'Islam, l'Arabie saoudite se révélait un pôle puissant opposé à l'arabisme radical qu'incarnaient alors le nassérisme et le baathisme. Ses prises de position s'inspiraient du concept religieux d'*umma* (communauté islamique), alors que le nationalisme arabe se réclamait du concept laïque du *peuple*. Toute une panoplie de moyens fut déployée par l'Arabie saoudite pour contenir « le neutralisme positif » et pour freiner le panarabisme (socialiste). L'Arabie saoudite et l'Égypte nassérienne se livrent une lutte serrée par personnes interposées, puis par confrontation directe (e.g., la guerre civile du Yémen, 1962-1967). La guerre froide arabe dégénère alors en guerre chaude.

La défaite militaire arabe en 1967 aux mains des Israéliens a miné les assises du nassérisme et a affaibli son pouvoir d'attraction. L'Arabie a profité de ce vide politique pour s'affirmer comme leader régional. Le repli des forces armées égyptiennes du Yémen et l'instauration d'une dépendance financière grandissante de l'Égypte et de la Syrie à l'endroit de Riyad n'ont fait que confirmer cette victoire de l'Arabie saoudite.

Cette victoire prendra une dimension internationale au moment où Riyad verra une de ses demandes traditionnelles satisfaite, soit la tenue d'une conférence au sommet des pays islamiques (Rabat, 1969). Les parties présentes à la conférence décident d'établir une organisation panislamique. Djedda devient le siège du secrétariat permanent chargé de la liaison entre les différents pays-membres. La charte islamique est élaborée à Djedda, lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays-membres. Cette organisation verra ses assises institutionnelles consolidées par la création d'une Banque islamique de développement et d'une agence de nouvelles islamique, financées en grande partie par le trésor saoudien⁷. Les leaders saoudiens, qui rêvaient de « Nations unies islamiques », voient leurs désirs concrétisés. L'organisation dépasse le cadre moyen-oriental et revêt une dimension afro-asiatique, comme en témoignent le nombre et la variété

7. Lucille GRIMARD, *La conférence islamique et son rôle dans le fonctionnement de deux sous-systèmes régionaux*, thèse de maîtrise en science politique, Université de Montréal, 1977.

for the Islamic Conference at the UN », *United Nations General Assembly Document A/10194*, 18 août 1975, annexe p. 1.

2. *Bulletin mensuel de la statistique* (ONU) 1976, vol. 30, n° 8, août, table I, p. 1.

3. C. L. TAYLOR et M. C. HUDSON, *World Handbook of Political and Social Indicators*, New Haven, Yale University Press, 1972, pp. 279-280.

4. a) Calculé à partir de *UN Demographic Yearbook*, 1971 (p. 486) et 1973 (p. 510).

b) Cité dans le *Yearbook of the Encyclopedia Britannica*, 1975.

c) *Année Africaine* 1973, Paris, Pédone, 1974, pp. 282-283 (notes).

d) *Africa, South of the Sahara* 1972, London, Europa Publications, 1972.

5. « Muslim Countries, A Bird's Eyeview », *The Muslim World*, 1974, vol. 11, n° 31, p. 6.

6. *The Economist*, 27 octobre-2 novembre 1973, p. 50.

des participants. À des fins d'illustration, nous reproduisons ci-avant la liste des États-membres de l'organisation ainsi que la population musulmane concernée⁸.

De simple « Mecque spirituelle », l'Arabie s'est convertie en « Mecque politique ». Rappelons en l'occurrence que 32% des conférences réunissant les ministres des Affaires étrangères des États-membres ont eu lieu dans ce pays entre 1970 et 1975. On peut même aller plus loin et dire que l'influence internationale de l'Arabie saoudite déborde les cadres des pays-membres de cette organisation. Mentionnons à titre d'exemple que le secrétaire général de la Conférence islamique administre un fonds spécial appelé « Fonds de Jihad » qu'il utilise tantôt pour promouvoir l'Islam (par exemple, création de centres culturels en Afrique), tantôt pour assurer la défense des minorités musulmanes (par exemple, aux Philippines).

En marge de cette « influence islamique », l'Arabie saoudite a été tributaire de la conjoncture internationale et de la crise énergétique qui en a résulté. En accumulant les pétro-dollars, l'Arabie saoudite s'est taillée une place de choix en termes de *puissance financière*.

B – Les concepts d'influence et de puissance font généralement l'objet d'imprécisions terminologiques. Certains auteurs les confondent ; d'autres établissent des distinctions à peine perceptibles. Dans cet article, nous retiendrons le sens instrumental du concept d'influence et nous insisterons sur les fondements moraux de celui-ci (l'héritage islamique). Quant au concept de puissance, nous le désignons par ses fondements matériels ou physiques, lesquels sont facilement identifiables et mesurables. Notre conception se superpose aux notions de capacités et d'attributs, si souvent évoquées par la littérature⁹. Nous établissons cette distinction analytique, en admettant toutefois que les bases morales et matérielles de la politique étrangère constituent un tout homogène et qu'elles se séparent difficilement dans la réalité. Pourtant, cette distinction nous permet d'identifier beaucoup plus clairement les deux phases qui régissent l'évolution de la politique étrangère saoudienne.

C – Le second volet, celui de la puissance, est déterminé par le contexte conjoncturel mondial du début des années 1970. Pour mieux cerner et synthétiser l'interac-

8. L. GRIMARD, *op. cit.*

9. Pour une synthèse récente voir : M.A. EAST et al. (éds), *Why Nations Act? Theoretical Perspectives for Comparative Foreign Policy Studies*, Beverly Hills, Sage, 1978 ; Michael P. SULLIVAN, *International Relations: Theories and Evidence*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1976 ; Trevor Taylor (éd.) : *Approaches and Theory in International Relations*, Londres Longman, 1978 (surtout pp. 122-141). Pour des analyses qui s'adressent essentiellement à la distinction entre influence et puissance, voir K. HOLSTI, *International Politics: A Framework for Analysis*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1972 (2^e édition), James L. RAY, *Global Politics*, Dallas & Londres, 1979 ; A. RUBINSTEIN, *Red Star Over the Nile*, Princeton, Princeton University Press, 1976 ; J. David SINGER, « Inter-Nation Influence : A Formal Model », *American Political Science Review*, vol. 57 (1963), pp. 420-430.

tion existant entre ce contexte conjoncturel et l'émergence de la pétro-puissance saoudienne, nous présentons les constatations suivantes :

1. Présence en territoire saoudien d'énormes ressources pétrolières qui hissent le pays au rang de première puissance exportatrice. L'Arabie saoudite a une propension à conserver cette place dans le futur ¹⁰.
2. Évolution de cette puissance pétrolière dans un monde assoiffé d'énergie, au sein duquel prévaut une certaine conscience de l'écart grandissant entre l'offre et la demande de pétrole.
3. Cet écart rend impossible le fonctionnement de la loi de l'élasticité de la demande (hausse de prix → baisse de la demande → baisse de prix). Cette situation se traduit par une variation périodique des prix dans le sens de la hausse (sens unique).
4. L'Arabie est donc apte et désireuse de mettre en œuvre un super-programme de « développement économique », ce qui rend son marché attirant pour les grandes entreprises occidentales, économiques et militaires.
5. Un tel programme occasionne des coûts défrayés à même les réserves financières saoudiennes. Comme cette affectation est loin d'épuiser les réserves, Riyad peut concevoir un programme d'aide étrangère avantageux dans la mesure où, à l'attraction islamique traditionnelle, il ajoute l'attraction du dollar. Dans cette perspective, l'Organisation de la conférence islamique risque de se transformer de plus en plus en une internationale saoudienne.

TABLEAU II

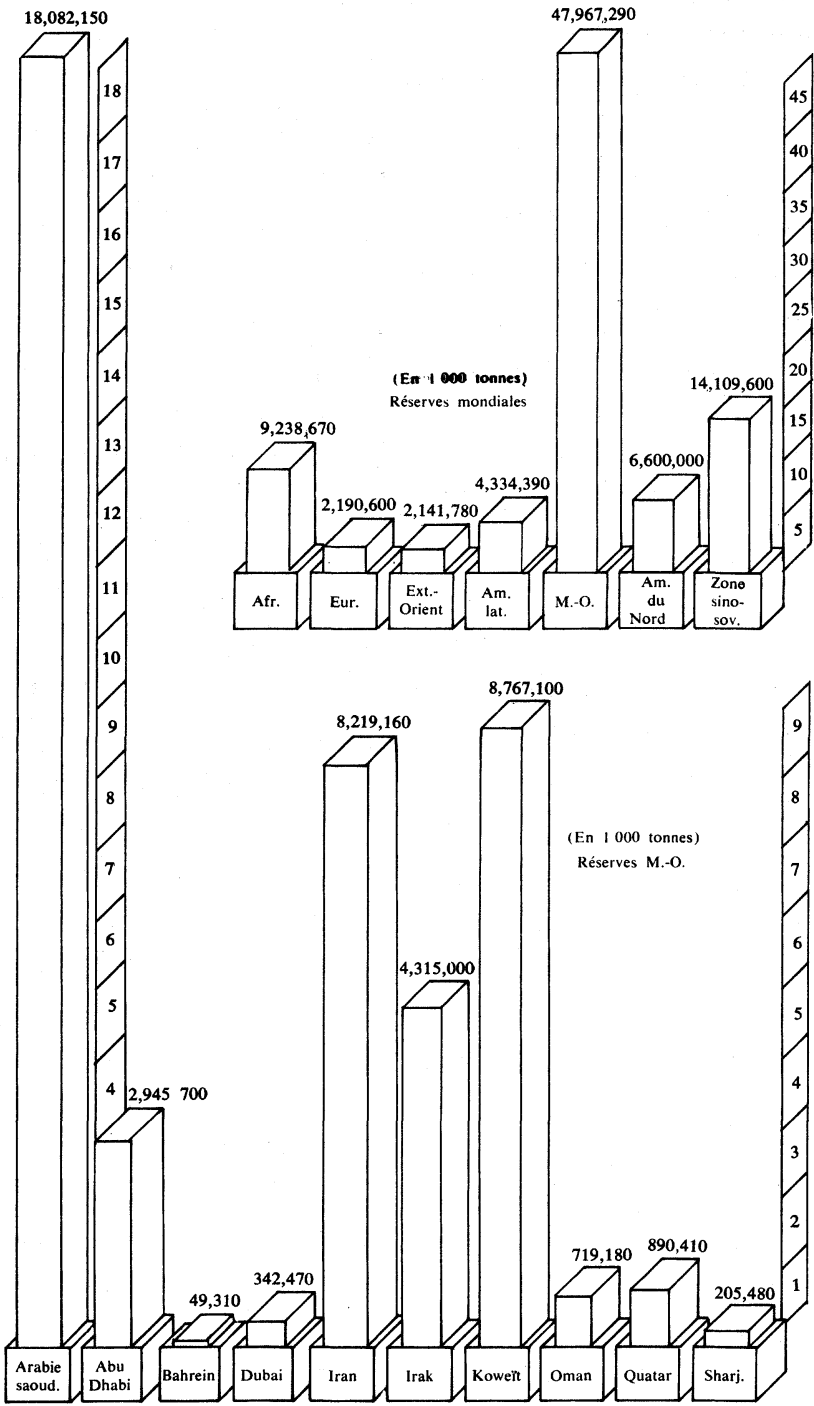
Production des principaux pays au Moyen-Orient 1970-1975
(en 1 000 barils/jour)

Pays	Année	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Arabie saoudite		3 549	4 498	5 534	7 283	8 180	6 944
Iran		3 845	4 567	5 049	5 852	6 020	5 353
Koweït		2 735	2 926	3 000	2 753	2 287	1 848
Irak		1 565	1 710	1 419	1 923	1 912	2 195
Émirats arabes unis (établis en 1973)						1 614	1 656
Bahrain		77	75	70	68	68	60
Qatar		394	430	482	537	490	420
Oman		332	294	282	292	289	340

Source : *The Kingdom of Saudi Arabia*, Londres, Stacey International, 1977, p. 169.

10. Même si quelques rapports récents du gouvernement américain contestent les chiffres avancés concernant le niveau exact des réserves saoudiennes en pétrole, ils ne contestent pas le rang de l'Arabie à la tête de la liste.

TABLEAU III



Source : Ibid., p. 168.

Nous tenterons maintenant de clarifier chacun des éléments évoqués précédemment et de les commenter.

1. En plus d'occuper le premier rang parmi les pays exportateurs de pétrole (25% des exportations mondiales hors du camp socialiste), l'Arabie saoudite bénéficie d'un niveau de production exceptionnel. Sa production quotidienne de pétrole était déjà, en 1975, deux fois plus importante que celles de l'Irak et du Koweït réunies et excédait de plus de 20% celle du deuxième producteur mondial, à savoir l'Iran. Pour mieux mesurer cette importance, nous reproduisons, au tableau II, les données de la production des principaux pays au Moyen-Orient.

Le poids stratégique de l'Arabie saoudite est plus impressionnant quand on compare la place qu'elle occupe par rapport à ses voisins, en termes de réserves de pétrole. Le tableau III illustre bien cet état de chose.

2. Ces réserves acquièrent une importance qui dépasse leur valeur nominale à cause du ratio offre/demande (offre probablement déficitaire avec le temps). Si l'on arrive à atteindre un niveau maximal de production (tableau IV) et à maintenir la demande au niveau estimé (tableau V), on pourrait à peine éviter une pénurie de carburant.

Les estimations diffèrent selon les sources consultées, comme en témoignent les allégations suivantes. Advenant que le taux moyen de croissance économique soit de l'ordre de 5% d'ici 1987, la consommation de l'énergie des pays de l'OCDE augmentera alors de 63% ¹¹. Les analyses les plus récentes prédisent (sur la base du calcul du bilan pétrolier global), que certains pays (ceux qui n'appar-

TABLEAU IV
Production mondiale par zone
(estimation en millions b/j), minimum et maximum

Zone	1977	1980	1985	1990
Pays de l'OCDE	12,5 – 13,7	14,0 – 17,2	14,7 – 19,8	16,1 – 21,7
Autres pays non-membres de l'OPEP	4,3 – 6,8	5,2 – 8,8	7,1 – 11,6	6,8 – 11,1
Pays-membres de l'OPEP	36,4 – 40,2	40,2 – 47,0	42,2 – 53,1	41,4 – 54,2
Grand total	53,2 – 60,7	59,4 – 73,0	64,0 – 84,5	64,3 – 87,7

Source : James M. BEDORE : « Saudi Arabia in Changing World », *National Westminster Quarterly Review*, février 1978 : pp. 13-23.

11. D. RUSTOW, « U.S. – Saudi Relations and the Oil Crisis of the 1980s », *Foreign Affairs*, vol. 55, 1977, pp. 494-517.

tiennent pas au bloc socialiste) accuseront des déficits de l'ordre de 4 à 12 millions barils/jour dès 1985 ¹².

3. Cette notion de déficit potentiel a eu des retombées immédiates sur les relations internationales. Elle a causé une ruée générale vers les différentes sources d'énergie et, principalement, vers le pétrole. Les pays producteurs ont bénéficié de cette conjoncture et ont acquis un pouvoir de marchandage sans précédent. Les avantages retirés sont à la fois économiques et psychologiques. Leur position semi-monopolistique les autorise à faire baisser la production et/ou monter les prix, en faisant valoir l'argument suivant : le prix de l'or noir augmente toujours dans le futur, compte tenu du taux d'inflation actuel. Les hausses déjà enregistrées au niveau des prix du baril de pétrole renforcent singulièrement cette argumentation – 1960 : 82 cents ; 1970 : 95 cents ; 1971 : 2,18 dollars ; 1972 : 2,48 dollars ; 1973 : 5,12 dollars ; 1974 : 11,65 dollars. Et les prix continuent à grimper pour atteindre les 13,66 dollars en juillet 1977. Ils ont oscillé entre les 14,85 dollars et les 18,80 dollars à la suite des décisions prises à Genève en mars 1979 ¹³ et se situent en moyenne actuellement (octobre 1979) au-dessus de 20 dollars.

TABLEAU V

Demande de pétrole du « monde libre »
(estimation en millions b/j)

Zone	1975	1980	1985	1990
États-Unis	15,8	20,4	22,9	24,9
Canada	1,7	2,2	2,5	2,8
OCDE-Europe	13,5	14,9	18,8	21,4
Japon	4,9	6,4	8,6	9,5
Autres pays développés	0,9	1,4	1,9	2,4
Pays de l'OPEP	1,5	2,3	3,5	4,7
PVD, non-OPEP	5,9	7,2	8,7	10,6
Consommation totale	44,2	54,8	66,9	76,2
Programme de stockage du pétrole		1,9	1,9	
Total	44,2	56,7	68,8	76,2

Source : BEDORE, *op. cit.*

12. Estimation de l'Agence internationale de l'énergie, citée par le *Monde Diplomatique*, mars 1979, p. 14.

13. *The Kingdom of Saudi Arabia*, Londres, Stacey International ; RUSTOW, *op. cit.*, Jean-Louis SOULIÉ et Lucien CHAMPENOIS, *Le royaume d'Arabie saoudite à l'épreuve des temps modernes*, Paris, A. Michel, 1978, p. 203 ; *Time* et *Newsweek* pour la fin du mois de mars.

4. Ces hausses consécutives de prix ont largement profité à l'Arabie saoudite car elles lui ont permis d'accumuler des quantités fabuleuses de pétro-dollars. La contribution du pétrole au P.N.B. a augmenté de 53,7% en 1970 à 86,5% en 1975. Le pétrole a rapporté 622 millions de dollars au royaume en 1972 contre environ 36 milliards de dollars en 1976, si l'on s'en remet aux estimations du Fonds monétaire international¹⁴. Les estimations de la *National Westminster Bank* sont encore plus éloquentes :

When one adds IMF contributions (perhaps subject to double counting), World Bank bonds, gilt-edged securities, loans to international and regional institutions and so on, Saudi foreign holdings are now approaching \$100 billion (this does not take into account private holdings abroad which must be very substantial). Although some of the soft bilateral loans included in this figure will presumably never be repaid, these assets will be effectively generating an additional \$5 to \$10 million per annum by 1981¹⁵.

Cette position de force influe non seulement sur les relations de l'Arabie avec les pays consommateurs de pétrole, mais aussi sur ses relations avec ses partenaires de l'OPEP. Elle dispose maintenant d'un pouvoir de marchandage inégal au sein de cette organisation. Dans une entrevue accordée, à l'automne 1976, à la journaliste italienne Oriana Fallaci (dont la citation apparaît à la première page de cet article), Z. Yamani faisait état de cette position de force de façon élogieuse.

5. De par l'abondance de ses richesses pétrolières, l'Arabie saoudite a acquis un pouvoir d'achat sans précédent, qui lui a permis le lancement d'un programme ambitieux de « développement économique ». Le II^e Plan quinquennal (1976–1980) prévoit notamment des investissements de 498 milliards de riyals (un dollar = 3,5 riyals approximativement)¹⁷. La mise en œuvre d'un tel programme suscite un gonflement rapide du courant des importations : 351 millions de riyals en 1951¹⁸, 5 milliards en 1968, 25 milliards environ en 1972 et plus de 125 milliards en 1974. Puisque la structure industrielle du pays ne permet pas la fabrication de la plupart des marchandises et équipements nécessaires à ce programme, les importations continuent leur augmentation. Selon la *National Westminster Bank*, le taux de croissance annuelle des importations a oscillé entre les 50% et 80% au cours de la période 1974–1977. La *Morgan Guaranty* affirme pour sa part que les achats du royaume en marchandises et services seraient de l'ordre de 175 milliards de riyals pour l'année 1980¹⁹. Une étude de l'accroissement des dépenses militaires du pays peut illustrer l'ampleur des augmentations. Une telle étude mérite d'être faite dans une perspective comparative (par exemple, avec deux pays arabes tels l'Égypte et l'Irak) de façon à mesurer l'importance du phénomène.

14. RUSTOW, *op. cit.*, SOULIÉ et CHAMPENOIS, *op. cit.*, 157–158.

15. J. BEDORE, *op. cit.*, p. 20.

16. Cité par RUSTOW, *op. cit.*, p. 508.

17. Pour les détails du Plan, SOULIÉ et CHAMPENOIS, *op. cit.*, pp. 160, 168 ; *The Kingdom of Saudi Arabia*, *op. cit.*, pp. 133–185.

18. SOULIÉ et CHAMPENOIS, *op. cit.*, p. 160.

19. J. BEDORE, *op. cit.*, p. 20.

TABLEAU VI

Dépenses militaires saoudiennes
(en millions de dollars)
en comparaison avec l'Irak et l'Égypte

	MN \$	% PNB	MN \$	% PNB	MN \$	% PNB	MN \$	% PNB	MN \$	% PNB	MN \$	% PNB	MN \$	% PNB	MN \$	% PNB	MN \$	% PNB	MN \$	% PNB	MN \$	% PNB
	1968		1969		1970		1971		1972		1973		1974		1975		1976		1977		1978	
Arabie saoudite	341	13,4	343	12,7	387	10	383	9,3			1 090	16,2	1 808	7,2	1 808	18,2			7 530	13,6	9 630	
Irak	252	11	280	10	424	13,5	237		388	11	2 010	40	803	14,3	1 191	8			1 660	10,2		
Égypte	690	12,5	805	17,8	1 272	19,7	1 495				1 737	20,6	3 117	17,4	6 103	52	1 859	37,6	4 370	32,8	2 810	

Cet afflux d'importations plaît aux représentants des milieux commerciaux nationaux et internationaux. L'augmentation sans cesse de ces importations crée, cependant, un embouteillage permanent dans les ports saoudiens. Entre 1975 et 1977, le délai de déchargement des navires pouvait dépasser cent jours.

Cette importation massive de marchandises et d'équipements ajoutée aux importations de biens improductifs et de produits de grand luxe ne compromettent pas les réserves saoudiennes. Malgré la hausse constante des prix, la valeur des importations saoudiennes constitue toujours entre le tiers et le quart des recettes d'exportation. Les excédents de la balance des paiements se chiffraient à environ 80 milliards de dollars pour la période qui s'étend de 1974 à 1977, ce qui correspond à une moyenne annuelle de 20 milliards de dollars. Le gouvernement saoudien a pu ainsi affecter une partie de ces surplus à des programmes d'aide aux pays du Tiers-Monde.

6. Cette aide a été versée surtout aux pays arabes en lutte contre Israël, particulièrement entre 1967 et 1972. Au cours de la période 1973-1975, l'Arabie saoudite a pourtant diversifié ses approvisionnements en aide. L'aide saoudienne est estimée pour cette période à une somme variant entre 2 et 3 milliards de dollars ; elle a été dispensée sous forme de dons ou d'aide bilatérale²⁰. En conformité avec les décisions prises au Sommet arabe d'Alger (septembre 1973), l'Arabie saoudite participait en décembre 1973 à la création du Fonds arabe pour le développement des pays africains.

Un an plus tard, elle acceptait de contribuer au Fonds arabe de développement économique et social, fonds qui a été créé en 1971 par la Ligue arabe. En septembre de la même année, elle créait le Fonds saoudien de développement (dont le capital était de 10 milliards de riyals) dans le but de promouvoir les investissements économiques et sociaux dans les pays en voie de développement. Au cours de l'année 1974, elle encourageait également la création d'une banque islamique de développement dont le siège a été établi à Djedda et qui dispose d'un capital de 2 milliards de dollars. L'Arabie saoudite a versé de plus des sommes importantes en vue de secourir les pays du Sahel éprouvés par la sécheresse. Les dons saoudiens s'élevaient à 15 millions de dollars à la fin du mois d'octobre 1975²¹. Le tableau VII donne un aperçu général des sommes et des conditions des prêts consenties par l'Arabie saoudite aux différents États d'Afrique noire.

Les principaux récipiendaires de l'aide saoudienne en Asie sont la Malaisie, l'Indonésie, le Bangladesh et surtout le Pakistan. À la suite d'une visite du roi Khaled à Islamabad, l'Arabie saoudite a décidé de contribuer à divers projets économiques au Pakistan (notamment à un projet de centrale nucléaire et d'auto-route longue de 150 km) et d'aider le pays à moderniser son équipement militaire. Cette contribution est évaluée à 1 milliard 100 millions de dollars²².

20. SOULIÉ et CHAMPENOIS, *op. cit.*, p. 207.

21. *Ibid.*, p. 208.

22. *Ibid.*, p. 209.

TABLEAU VII
Les prêts du Fonds saoudien du développement 1975-1978

Bénéficiaire	Montant (en millions riyals)	Date	Période d'amortissement en nombre d'années	Taux d'intérêt
Cameroun	105,9	février 1977	20	2%
Congo	88,3	juillet 1976	20	4%
Gabon	70,6	avril 1978	20	N.D.
Gambie	23,3	février 1977	20	2%
Ghana	114,7	février 1977	20	2%
Guinée	6,0	janvier 1977	20	2%
Guinée-Bissau	15,3	juin 1978	20	2%
Liberia	98,6	juin 1978	20	2%
Kenya	85,0	juin 1978	20	2%
Mali	120,80	février 1976-février 1978	20	2%
Niger	20,3	juillet 1976	20	2%
Rwanda	17,05	octobre 1976	20	2%
Sénégal	125,6	janvier 1978	20	2%
Ouganda	105,0	mai 1975	20	2%

Source : Différents rapports annuels du Fonds, ainsi que les numéros pertinents du *Middle East Economic Digest* et *Middle East Economic Survey*.

Pour conclure cette partie sur le statut de la pétro-puissance saoudienne, nous analyserons maintenant deux indicateurs d'ordre interactionnel qui viennent s'ajouter aux précédents (c'est-à-dire aux réserves monétaires, à l'importation d'armements sophistiqués et à l'aide étrangère). Il s'agit a) du nombre et du niveau des visites échangées entre l'Arabie et les autres pays, et b) de l'évolution du niveau de représentation diplomatique pour la période 1969-1978 (échanges avec 75 pays). Le postulat à la base de cette analyse quantitative est le suivant : si (*ceteris paribus*) un État reçoit un nombre de visites et/ou de représentants diplomatiques supérieur à celui qu'il envoie, son statut accuse une hausse. (L'opposé est aussi vrai.)

7. Arrêtons-nous davantage sur les indicateurs interactionnels.

a) Commençons par les *échanges de visites* effectuées. Nous les regroupons en fonction de leur importance, selon l'échelle de pondération suivante :

- i) *chef d'État* : roi, président, cheik d'un émirat, chancelier ;
- ii) *vice-président* : premier ministre ou chef du gouvernement ;
- iii) *vice-premier ministre* : ministre des Affaires étrangères, ministre de la Défense, ministre de l'Économie.

Le résultat du calcul est résumé dans le tableau suivant :

TABLEAU VIII

*Visites échangées entre l'Arabie et les autres pays
1970-1977*

1970		1971		1972		1973		1974		1975		1976		1977	
E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R
1	2	1	2	1		3	3	3	1	1	1	1	3	1	3
3	2		3	3		3	1	1	1	1	1	1	1	1	1
						3	3		1	1	1	1	1		3
									3	1	3		1		1
									1		2		3		3
											3		3		3
											3				3
											3				1
											3				
											3				
											1				
											1				
4	4	1	5	4	0	7	9	4	7	4	25	3	12	2	18
8		6		4		16		11		29		15		20	

E : Envoyé R : Reçu

Source: Keesings Archives, Facts on File : 1970-1977.

Si on postule que la destination des visites est un indicateur d'influence (i.e. l'influent en général est beaucoup « plus visité » qu'il ne rend visite), on voit que sur le score total des visites (109), le score de « reçus » est 81 points, c'est-à-dire un ratio reçus/envoyés de plus de 2 à 1 (ou 80 à 29).

Est-ce que le niveau et la direction de représentations diplomatiques confirment cette tendance ?

b) Pour calculer le *niveau de la représentation diplomatique*, nous proposons l'échelle suivante :

Ambassadeur résident	5
Ambassadeur non résident	4
Représentation diplomatique résidente (inférieure au niveau d'ambassadeur)	3
Représentation diplomatique non résidente	2
Autre relation diplomatique	1

Nous avons éprouvé quelques difficultés à recueillir certaines données (toujours non disponibles). Le tableau accuse donc certains silences, surtout en ce qui concerne les représentants *envoyés* par l'Arabie saoudite. Puisque nous postulions au départ que l'évolution des représentations diplomatiques « reçues » détermine surtout le degré de pouvoir et d'influence du pays récipiendaire, nous avons mis l'accent sur la cueillette de ce type de données. Voyons le résultat. Tandis qu'en 1969, le score d'« envoyés » dépasse de loin celui des « reçus » (205: 155), en 1970, la relation demeure et est, cette fois, de l'ordre de 215: 180 ; en 1971, elle est de 215: 200 ; et en 1972, le score est sensiblement le même (216: 200). Les dernières données complètes dont nous disposions concernant l'envoi de représentations diplomatiques se rapportent à l'année 1972. À partir de 1973, le score de *reçus* commence à grimper : 210 en 1973, 282 en 1974, 292 en 1975, 302 en 1976 et 377 en 1977-1978. L'augmentation du score de *reçus* pour la période 1969-1978 (155 à 377) dépasse les 120%.

D – Au niveau institutionnel global ce changement de statut a été reconnu au niveau mondial par l'admission de l'Arabie saoudite aux institutions internationales les plus habilitées à prendre des décisions de base en matière financière. Depuis le mois de juin 1978, le riyal saoudien fait partie de l'ensemble des devises qui permettent l'évaluation des droits de tirage spéciaux au sein du Fonds monétaire international. Certaines estimations prévoient que la contribution saoudienne au FMI sera la seconde en importance après celle des États-Unis pour la période 1979-1980. Ainsi le gouvernement de Riyad siège maintenant au Conseil d'administration du FMI à côté des États-Unis, de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne et du Japon. Il est encore trop tôt pour analyser l'impact de la présence saoudienne au sein de cette institution. Chose certaine, l'Arabie saoudite n'a pas profité de son statut de pétro-puissance pour imposer ses lois ou établir des normes

nouvelles visant à régir le système international. L'Arabie saoudite a peu d'influence sur les structures mondiales existantes pour deux raisons bien précises, l'une « objective » et l'autre « subjective » :

i) Contrairement aux autres membres du Conseil d'administration du FMI, l'Arabie saoudite ne dispose que d'une puissance financière (puissance unidimensionnelle). Advenant la découverte d'une autre source d'énergie, l'Arabie risque de redevenir un simple désert, ce qui l'obligerait à vivre en marge du commerce international.

ii) Il y aurait lieu de s'interroger aussi sur les motifs qui empêchent les dirigeants saoudiens de *vouloir* (i.e. élément subjectif de la puissance) utiliser leur pétro-puissance pour promouvoir un changement structurel au niveau global.

IV – CONTINUITÉ DU RÔLE MODÉRATEUR DE L'ARABIE SAOUDITE DANS LE SYSTÈME MONDIAL

A – Le changement de statut du pays (passage de l'influence islamique à la pétro-puissance) n'a pas convaincu les dirigeants saoudiens de la nécessité de modifier leur conception du rôle national. Au contraire, la famille royale s'est employée à libérer de nouvelles ressources pour « préserver » les structures bipolaires existantes et faire régresser le communisme « athée ». Conservatisme intérieur et extérieur se conjuguent donc pour empêcher tout changement radical.

Dans le discours inaugural qu'il prononçait au colloque « Équilibres globaux et configurations régionales » (Paris, juin 1979), le professeur Stanley Hoffmann, de l'université Harvard, nous a fait l'honneur de commenter nos écrits. M. Hoffmann a contesté notre conclusion. Il a fondé son exposé sur les divergences qui opposent le gouvernement de Riyad à l'administration Carter en ce qui a trait aux accords de Camp David (septembre 1978) et à la signature du traité égypto-israélien (mars 1979). Nous apporterons ainsi quelques précisions et éclaircissements à ce propos.

Il semble à prime abord que les divergences d'évaluation existant entre Washington et Riyad soient beaucoup plus tactiques que stratégiques. Le désaccord porte davantage sur les moyens à déployer dans le règlement de ce conflit régional que sur les visions fondamentales et globales des deux gouvernements. D'autre part, cette querelle fait partie d'une série de désaccords opposant Riyad et Washington. Déjà, en 1955, le roi Saud menaçait de refuser l'aide américaine, la jugeant trop faible par rapport à celle qui était dispensée à l'État d'Israël. Les agences de nouvelles ont même laissé entendre à cette époque que le roi pourrait rétablir les relations diplomatiques avec Moscou (relations rompues depuis 1933). Quand le président J. F. Kennedy a reconnu en 1963 le régime républicain du Yémen, le roi Fayçal a manifesté son insatisfaction en invitant un journaliste soviétique à Riyad. Celui-ci a publié par la suite quelques articles favorables à l'Arabie saoudite. Cette initiative a encouragé l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

Les divergences Riyad-Washington et leur contrepartie, à savoir le rapprochement soviéto-saoudien ne sont pas des phénomènes nouveaux. Il ne faut pas exagérer la portée de ces divergences et/ou rapprochement et confondre *conjoncture* et *structure*. Le *pattern* comportemental de l'Arabie saoudite est sujet à des fluctuations passagères qui n'affectent en rien sa conception du rôle national. Dans la problématique du conflit Est-Ouest, l'Arabie saoudite souhaite un maintien des structures du système mondial en faveur du « monde libre ».

B – Comme le remarquait G. Homans : « few words do sociologists use more often than « structure »... Yet we seldom ask what we mean by the word ²³. » Dans son livre de base sur le sujet (*À quoi sert la notion de structure*), Raymond Boudon fait par ailleurs l'inventaire des définitions de concept et élabore même une typologie de leurs usages possibles (*e.g.* intentionnels *vs* concrets). Nous entendons par le concept de structure l'ensemble de phénomènes sociaux fondamentaux et persistants qui forment un tout interdépendant. Par exemple, le *pattern* des échanges internationaux (lequel s'appuie sur une infrastructure d'institutions et de normes elles-mêmes issues du système de Bretton Woods) est une structure. L'embargo pétrolier de 1973 demeure par contre une conjoncture. Cet exemple montre bien comment la conjoncture, lorsqu'elle atteint un certain niveau d'intensité et/ou de durée, pourrait influencer la structure. Les dirigeants saoudiens n'ont pas voulu profiter de la conjoncture pour transformer les structures internationales.

L'Arabie saoudite prône toujours « la modération ». Une année avant son accession officielle au trône, le roi Fayçal proclamait le rôle modérateur de son pays :

Nous n'appartenons à aucun bloc et si nous n'avons aucune relation avec l'URSS et ses satellites, c'est simplement parce qu'il y a entre eux et nous une incompatibilité doctrinale irrévocable... En ce qui concerne les États-Unis, il faut se garder d'une erreur d'interprétation. Ils sont nos amis et le demeureront *quoi qu'il arrive*. Personne, parmi nous, ne contestera un jour les intérêts qu'ils ont acquis dans notre pays et la reconnaissance que nous leur devons pour les services rendus dans le passé. S'il advenait que pour des raisons nationales, ils soient amenés à nous quitter, nous leur conserverions le même sentiment de gratitude. Leur politique actuelle ne nous est pas moins incompréhensible. Je ne la condamne pas, mais je ne puis concevoir que, pour faire échec au communisme, il convienne d'amener l'URSS là où elle ne devrait pas être. Or, c'est ce que fait actuellement Washington en soutenant des nationalismes arabes socialistes et laïcissants ²⁴.
[L'italique est de nous.]

Seize ans plus tard, cette conception du rôle national prévaut toujours. Elle est axée sur les trois éléments suivants : a) la sécurité interne ; b) la sécurité externe ; et c) la défense de l'Islam. Si nous nous reportons aux déclarations officielles et au « code opérationnel » qu'utilise l'élite dirigeante pour faire valoir

23. Peter BLAU, (éd.), *Approaches to the Study of Social Structure*, Open Books, 1976, p. 53.

24. Cité dans SOULIÉ et CHAMPENOIS, *op. cit.*, pp. 197-198.

ses points de vue, nous constatons que toute menace ayant pour cible une base ou l'ensemble des bases de la politique saoudienne est perçue comme une menace du communisme « athée », l'allié principal d'une autre force subversive : le sionisme. Ce « système de croyances » (*belief-system*) montre combien il est important pour l'Arabie saoudite d'affecter une partie de ses excédents financiers à la défense du « monde musulman et du monde libre contre le communisme et le sionisme ».

Il est donc logique que l'Arabie ait distribué 96% de son aide à des pays musulmans ou arabes. En 1976, l'objectif primordial demeure la libération de Jérusalem, troisième ville sacrée de l'Islam. La presse saoudienne – écrite et électronique – fait valoir cet argument de façon à renforcer la crédibilité des leaders saoudiens dans le monde arabo-musulman et leur légitimité à l'intérieur du pays.

Dans ce contexte idéologique, la question de l'aide saoudienne mérite d'être approfondie à la lumière de sa répartition. Une telle analyse démontre la préférence du gouvernement de Riyad envers les « pays modérateurs » ou « récupérables ». Par pays « récupérables » on entend les pays qui peuvent être convertis à la cause de « la modération ». On sait maintenant²⁵ le rôle capital qu'a joué la « connection saoudienne » dans la décision du président Sadate d'expulser d'Égypte les 1 000 conseillers soviétiques (juillet 1972). La Somalie aurait reçu pour sa part la somme de 400 millions de dollars pour renvoyer les siens, et une somme additionnelle de 200 millions de dollars pour l'achat d'armes occidentales. Une telle aide lui permettrait de s'opposer vigoureusement à la présence soviéto-cubaine en Éthiopie tout en modifiant l'axe de sa dépendance. L'Occident se substituait à l'URSS.

Animés d'une conviction semblable, les Saoudiens ont accepté de déboursier la somme de 525 millions de dollars pour l'achat de 50 avions américains F-5, destinés à l'Égypte. Cette décision a été maintenue même après la signature des accords de Camp David et du Traité égypto-israélien (Riyad s'est retiré du marché après que le président Sadate ait proféré – le 1^{er} mai 1979 – des attaques publiques et personnelles contre la famille royale). De même l'Arabie saoudite verse annuellement 345 millions de riyals au Yémen du Nord (sous forme de dons) et prodigue un appui massif à son régime contre le République démocratique et populaire du Yémen. Ces initiatives obéissent à la même logique.

L'Arabie saoudite a financé largement par ailleurs l'intervention marocaine au Zaïre (1977). Dans le cas d'Oman, l'aide saoudienne a débordé le cadre strictement militaire. Elle a servi à discréditer le modèle de développement tel que préconisé par les maquisards. En 1977, par exemple, 250 millions de dollars ont été affectés à la défense, 97 millions à la construction de routes, 100 millions

25. Notre analyse dans les pages qui suivent est basée sur des données non publiées. L'essentiel des données mentionnées dans cet article nous a été révélé par des spécialistes du Moyen-Orient au Département d'État ou à la Maison Blanche.

au développement des ressources, et 100 millions de dollars au développement de la région du Dhofar, lieu principal de regroupement des maquisards. On envisage actuellement d'augmenter l'aide saoudienne à 3 milliards pour l'année en cours.

Il y a de toute évidence une correspondance de visions et d'intérêts entre l'Arabie saoudite et les États-Unis, correspondance qui justifie en quelque sorte les hésitations de Riyad à imposer un embargo pétrolier en 1973, et son empressement à le lever avant même que la condition *sine qua non* de cette levée (évacuation israélienne des territoires occupés) soit remplie. Cette correspondance vaut aussi pour l'Arabie saoudite et la Grande-Bretagne. À la suite de l'embargo pétrolier, le premier ministre Heath a confié à Lord Aldington, son envoyé spécial, la mission de rencontrer le roi Fayçal et

to use the argument, which is certain to appeal to the King, that any prolonged oil squeeze will, by weakening the West, strengthen Communism²⁶.

Les Saoudiens ont alors reconnu certains privilèges à l'Angleterre. Ils ont accru les approvisionnements en pétrole de l'Angleterre et ont consenti à laisser leurs avoirs dans les banques anglaises afin de soutenir la livre sterling.

D'autres efforts furent déployés par les Saoudiens au sein de l'OPEP et de l'OPAEP dans le but d'empêcher une diminution de la production et/ou une hausse de prix. Leurs démarches visaient à protéger les économies occidentales et la structure du système international contre tout bouleversement. Ce rôle modérateur semble une constante de la politique étrangère de l'Arabie saoudite. Il s'exprime notamment par sa politique financière. Malgré une détérioration incessante du dollar américain, l'Arabie saoudite a toujours la majeure partie de ses avoirs à l'étranger sous forme d'obligations et d'autres valeurs américaines. 85% de ses surplus financiers sont convertis en dollars. Et le dollar reste toujours la monnaie de règlement pour les transactions pétrolières.

Environ 30 000 Américains vivent actuellement en Arabie saoudite. Ils ont leurs maisons et clubs spéciaux, la liberté d'agir selon leurs propres coutumes et ont même l'opportunité de recréer l'Amérique en plein cœur de ce royaume théocratique. L'Aramco domine toujours l'économie saoudienne et l'armée saoudienne est administrée en quelque sorte par l'armée américaine. La convergence des intérêts saoudiens et américains se manifeste dans plusieurs domaines. À la suite de la visite de l'émir Fahd à Washington en juin 1974, quatre commissions permanentes furent créées : l'une pour les affaires militaires, et les trois autres pour toutes les questions économiques et techniques. La spécificité et le caractère organique de ces liens se confirment lorsque nous apprenons que

l'Université Stanford a élaboré le plan quinquennal, que la T.W.A. gère la Saudi Airlines, que la Bendix Corporation assure l'intendance de l'armée, que la Garde nationale est entraînée par la Vinnel Corporation, que la société Raythéon fournit

26. *The Times* (Londres) 22 décembre 1973, cité dans Fred HALLIDAY, *Arabia Without Sultans*, New York, Doubleday, 1974, p. 85.

les fusées sol-air Hawk et que Lockheed veille au bon fonctionnement du système de défense aérienne. Les États-Unis verront revenir à leurs sociétés environ un tiers des sommes dépensées pour le deuxième Plan quinquennal et bénéficient de la plus grande partie des placements saoudiens à l'étranger ²⁷.

Comment expliquer alors les divergences qui opposent Washington à Riyad actuellement ? Pour répondre à cette question il faut ouvrir la boîte noire, c'est-à-dire nous reporter à l'intérieur même du système politique saoudien ²⁸ et analyser la concurrence qui s'exerce entre les différentes factions (par exemple, famille al-Sudairi vs la famille al-Shuraym) pour la succession du roi Khaled. L'information touchant ce marchandage est rare, et les données sont recueillies actuellement sous forme d'entrevues. Chose certaine, ces querelles interfamiliales ne remettent pas en cause l'aspect stratégique du rôle national saoudien, puisque toutes les factions en reconnaissent la pertinence.

Il y a six semaines, le prince Bandar Ben Sultan al-Saud (vice-ministre de la Défense, neveu du roi Khaled, fils du leader de la faction Sultan Abdel-Aziz) réaffirmait la continuité de la conception du rôle national saoudien. Pour conclure ce travail, nous aimerions rapporter textuellement quelques-uns de ses propos :

The U.S. is 8000 miles away, 2 months tanker trip, 14 hours flight. The U.S.S.R. : 1000 miles away, 2 hours flight.

[Perception de la menace soviétique.]

The preoccupation with the limited Arab-Israeli negotiations cloud over the more general pressing *strategic* problems. This conflict has to be solved... Israeli intransigence leads us to dead ends and *takes us out of more crucial strategic problems...*

[La priorité de l'Arabie saoudite : se défendre contre l'ennemi de base, l'ennemi soviétique.]

In one week in 1978, we had to ship arms worth \$370 millions to Yemen... You shouldn't give the perception to the other side that you are messing around. Threat to Saudi Arabia is international communism with whom we have irreconcilable differences. North Yemen is our soft belly, it is like Canada to the United States.

[Propos recueillis à Cambridge, Massachusetts, le 19 septembre 1979]

[L'italique est de nous.]

27. SOULIÉ et CHAMPENOIS, *op. cit.*, pp. 201-202.

28. Les travaux sur les structures politiques internes de l'Arabie saoudite, et surtout leur impact sur la politique étrangère, son rares et/ou généraux. Deux points de départ sont HALLIDAY, *op. cit.*, pp. 59-90, et Paul VIENILLE, « Pétrole et classe fonctionnelle », *Peuples méditerranéens*, octobre-décembre 1977, pp. 153-192. Par conséquent, l'analyse de cet aspect primordial de la politique étrangère reste à faire.